



Date de génération de ce justificatif : 14/04/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LA FARDELAIS – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 13 février 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité



LA FARDELAIS Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros Siège social et siège de liquidation : Lieudit Maupitet Ploubalay 22650 BEAUSSAIS SUR MER 922 451 711 RCS ST MALO Avis de dissolution L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoît GUILLO, demeurant Lieudit Maupitet – Ploubalay 22650 BEAUSSAIS SUR MER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Lieudit Maupitet – Ploubalay 22650 BEAUSSAIS SUR MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de ST MALO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)